



CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

Introduction

Un code de vie est un ensemble de valeurs, d'attitudes, de comportements sociaux, de règles de conduite et de fonctionnement autour duquel se déroule la vie de l'école. Le code de vie s'applique donc à tous et dans toutes les activités de l'école que ce soit dans la classe, au service de garde, au service de dîner, lors des sorties scolaires et des activités parascolaires, dans le transport scolaire de même que lors de l'utilisation des médias sociaux.

Valeurs de l'école

Le code de vie de l'école primaire La Dauversière s'appuie sur quatre valeurs fondamentales, à savoir **le respect, le sens des responsabilités, l'harmonie et la sécurité**. C'est à partir de ces valeurs que les règles de l'école sont élaborées car elles représentent ce que chacun doit encourager et défendre au quotidien.

Prise de position claire en lien avec la violence

Dans cette école, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire. Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.

« Un bon climat scolaire permet [...] de faire progresser les résultats en matière d'apprentissage. »

Debarbieux

CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

VALEURS	RÈGLES	COMPORTEMENTS ATTENDUS
Respect 	Je respecte les élèves et les adultes en gestes et en paroles	1.1 Je collabore avec les élèves et les adultes de l'école.
		1.2 J'applique les consignes demandées.
	Je prends soin de mon milieu de vie	1.3 Je prends soin de mon matériel et du matériel qui m'est prêté.
		1.4 Je dispose de mes déchets selon les normes prévues à l'école : recyclage, poubelle, compost.
Sens des responsabilités 	Je suis au cœur de ma réussite scolaire	2.1 Je suis présent à l'école et j'arrive à l'heure.
		2.2 Je fais le travail ou l'activité tel que demandé.
		2.3 J'apporte le matériel utile et nécessaire pour mes activités.
Harmonie 	Je vis en harmonie avec les autres	3.1 Je règle mes conflits de manière pacifique par la communication.
		3.2 Je suis calme et en silence lors de mes déplacements.
		3.3 Je m'exprime en français avec calme et politesse.
Sécurité 	J'adopte un comportement sécuritaire en tout temps	4.1 Je joue en respectant les règles de sécurité.
		4.2 J'utilise adéquatement les objets en fonction de leur utilité et ce, dans les lieux appropriés.

VALEURS ET RÈGLES	CONSÉQUENCES ÉDUCATIVES POSSIBLES
RESPECT Je respecte les élèves et les adultes engestes et en paroles	- Fabriquer une affiche qui explique le règlement que je n'ai pas respecté. - Partager une activité agréable avec la personne que j'ai blessée. - Composer une lettre d'excuses pour la personne que j'ai blessée. - Trouver trois qualités à l'élève que j'ai blessé et expliquer chacune des qualités choisies. - Aller porter les collations dans une classe. - Avec un adulte, être le gardien de la paix aux récréations. - Partager quelque chose que j'aime bien avec l'ami(e) que j'ai blessé(e) (ex. un crayon, un jeu, ma responsabilité, etc.).
RESPECT JE PRENDS SOIN DE MON MILIEU DE VIE	- Aider l'adulte à garder les lieux propres. - Nettoyer la cour d'école pendant la récréation. - Aider à ranger ou à nettoyer du matériel avant d'aller à la récréation. - Rendre service en lavant les pupitres. - Effacer les graffitis que j'ai écrits. - Utiliser ma récréation pour ramasser les objets que j'ai laissés trainer.
SENS ET RESPONSABILITÉ	- Reprendre le temps perdu en classe en faisant du travail à la récréation ou autre moment choisi par l'enseignant. - Animer la préparation des sacs d'école, en faisant penser aux autres ce qu'ils doivent apporter. - Fabriquer un horaire pour ne pas oublier mon matériel.
HARMONIE	- M'occuper d'un élève plus jeune que moi. - Rendre service à un élève. - Avec un adulte, devenir un agent de la circulation dans le corridor pour m'assurer que les élèves circulent calmement et en chuchotant. - Écrire une lettre d'excuses ou faire un dessin à la personne concernée. - Partager quelque chose que j'aime bien avec l'ami(e) que j'ai blessé(e) (ex. un crayon, un jeu, ma responsabilité, etc.).
SÉCURITÉ	- Accompagner la surveillante et lui nommer les bons comportements observés. - Réparer ou remplacer l'objet que j'ai brisé ou perdu. - Préparer ou animer un jeu pour toute la classe sur la règle que je n'ai pas respectée. - Faire une réflexion sur les comportements inadéquats que j'ai fait lors du jeu.



CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

Afin de faire respecter le code de vie, tous les membres du personnel appliquent diverses mesures de soutien et disciplinaires selon le contexte, la gravité, la nature et la fréquence des comportements. **Tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité, présenter un danger ou constituer une infraction à une loi, sera considéré comme un manquement grave et sera référé aux autorités concernées. Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence grave et d'intimidation.**

MESURES DE SOUTIEN

- Avertissement verbal ou écrit
- Soutien au développement des habiletés sociales
- Pratique guidée
- Récréations accompagnées
- Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève et les intervenants de l'école (enseignant, direction, éducatrices spécialisées, éducatrices au service de garde, surveillant(e)s de dîner, enseignant suppléant ou autres)
- Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements
- Rencontre de l'élève et ses parents par la direction ou tout autre intervenant de l'école

MESURES DISCIPLINAIRES (ÉDUCATIVES ET GRADUÉES)

- Geste réparateur
- Remboursement ou remplacement du matériel
- Travaux communautaires
- Retrait de privilège
- Reprise du temps perdu
- Perte d'autonomie (déplacements limités)
- Retrait de la classe avec travail supervisé en lien avec le manquement
- Récupération après les heures de classe
- Implication d'un agent sociocommunautaire
- Suspension interne
- Suspension externe (mesure exceptionnelle)
- Autres interventions adaptées à la situation

GESTES RÉPARATEURS

L'intention de la réparation est de développer de la considération et de l'empathie chez les élèves. C'est une tentative en vue de redresser un tort. La réparation doit être liée à une valeur et être axée sur la compensation et l'apprentissage d'une meilleure conduite. Elle doit avoir un lien avec le geste posé et avoir du sens pour la victime.

- Faire une lettre d'excuses ou un dessin chez les plus jeunes
- Présenter des excuses verbales privées ou publiques selon la situation
- Rendre un service à la personne lésée
- Consoler la personne à qui on a fait du chagrin
- Soigner la personne qu'on a blessée
- Faire une surprise agréable à la personne lésée
- Toutes autres interventions adaptées à la situation